

PATRIMOINE, SAVOIR-FAIRE

ET CHANTIERS DE JEUNES BÉNÉVOLES



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

EDITO

La Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) d'Auvergne-Rhône-Alpes s'engage depuis de nombreuses années aux côtés de la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) et de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) dans l'accompagnement des chantiers de jeunes bénévoles sur notre région, tout particulièrement lorsque ceux-ci permettent d'entretenir et de préserver des édifices et des lieux patrimoniaux protégés.

Les missions d'une DRAC, et particulièrement de ses services patrimoniaux, sont de veiller au respect de l'application du code du Patrimoine et d'accompagner les propriétaires dans leurs démarches pour protéger, restaurer et valoriser leurs monuments protégés au titre des monuments historiques ou labélisés, leurs musées ou leurs richesses archéologiques. Ces missions ne pourraient pas être accomplies sans les associations, les particuliers, les habitants qui ont à cœur de contribuer à cet effort. Car notre patrimoine est notre bien commun. A travers toutes ses incarnations, de la plus monumentale à la plus discrète, il transmet des témoignages de notre histoire, de nos modes de vie et de nos pensées. Avec le patrimoine naturel, et en complément de ce dernier, le patrimoine culturel constitue, notamment dans les territoires ruraux, une précieuse richesse non renouvelable.

Saisi par les pouvoirs publics, par les institutions, par les associations, par les habitants, le patrimoine s'entretient, se restaure et se réinvente, génération après génération. Une dynamique vertueuse se crée ainsi, qui nourrit la pensée, valorise l'histoire et la mémoire régionale et améliore le cadre de vie des habitants comme l'attractivité des territoires. Les chantiers de jeunes bénévoles, nés du grand traumatisme de la Première Guerre mondiale, fruits d'une ambition partenariale forte et relevant d'une politique commune à plusieurs ministères, sont un des leviers de cette dynamique.

Je souhaite que cette publication porte un témoignage et une ambition partagée : le patrimoine est notre affaire à tous, à chacun de s'en saisir, de manière respectueuse et attentionnée.

Marc DROUET
Directeur régional des affaires culturelles
DRAC Auvergne-Rhône-Alpes



« Le patrimoine s'entend, au sens du présent code, de l'ensemble des biens immobiliers et mobiliers, relevant de la propriété publique ou privée, qui présente un intérêt historique, artistique, archéologique, esthétique, scientifique ou technique. Il s'entend également du patrimoine culturel immatériel »

Code du Patrimoine, art1

DU BIEN COLLECTIF AU CHANTIER COLLECTIF

Le patrimoine matériel ou immatériel permet d'établir un lien entre les générations, tant passées qu'à venir. Il est issu d'un héritage, produit de l'histoire, plus ou moins ancienne, d'un territoire et d'un groupe social. Véritable témoin, il permet d'entrevoir les modes de pensée, de vies et de construction d'époques passées.

Sous ces diverses formes, le patrimoine répond nécessairement d'une dimension collective et sa conservation de l'intérêt général. Longtemps envisagé sous le seul angle de sa valeur culturelle, le patrimoine apparaît également comme une ressource, qui valorisé, participe au développement économique et social du territoire, faisant du patrimoine un support idéal pour les chantiers de jeunes bénévoles.

Les chantiers mobilisent des jeunes bénévoles autour de projet utile à la communauté et tissent du lien social au cœur des territoires, dans un esprit de solidarité et d'engagement. Lieu de transmission, ils permettent aussi de (re)découvrir des savoir-faire anciens et de s'inscrire dans une démarche durable. La finalité du chantier a toute son importance, d'autant plus dans le champ patrimonial où une restauration sans objectif est souvent vaine.

Du monumental au vernaculaire, du technique au naturel, le patrimoine est depuis toujours le champ principal d'action des chantiers de bénévoles. Les associations organisatrices de chantier se sont peu à peu spécialisées devenant sur les territoires des acteurs incontournables de la transmission, de la restauration et de la valorisation des patrimoines.

Ce fascicule donne ainsi à voir la diversité de leurs actions : diversité des patrimoines, diversité des projets et diversité des savoir-faire transmis.

Les Co-présidents de Cotravaux AURA vous souhaitent une bonne lecture.

CHANTIER ET PATRIMOINE : QUELS IMPACTS ?

En 2023, 22 sessions de chantiers de jeunes bénévoles portaient sur du patrimoine, parmi ceux-ci les chantiers réalisés sur les sites des associations organisatrices et les chantiers réalisés en partenariat avec des communes, collectivités territoriales ou associations locales.

Au sein du réseau Cotravaux Auvergne-Rhône-Alpes, certaines associations disposent de convention, de baux et même de baux parfois emphytéotiques pour occuper les monuments sur lesquels elles agissent. C'est notamment le cas des associations de l'Union régionale REMPART Auvergne-Rhône-Alpes, du Club du Vieux Manoir, de Caciaura – Eudes et chantiers à Montaigu-le-Blin ou encore du Créneau – Solidarité Jeunesse. D'autres agissent en lien avec des associations propriétaires de leurs terrains sous forme de SCI telles que les associations RESTe! et Helviorum. Il s'agit alors de mener des projets de restauration de longue haleine, demandant une vision globale, l'instauration de tranches de travaux et un réel suivi technique par les associations. Pour les autres associations du réseau, il s'agit de projet de restauration patrimoniale conduit en partenariat avec les communes pouvant quant à eux faire l'objet de projet de restauration sur la durée, d'une étape inscrite dans un projet communal global ou d'un projet ponctuel.

Quelque soit le cadre ou la démarche originelle du projet, les chantiers de bénévoles permettent d'animer la vie locale et de stimuler le tissu associatif, particulièrement impliqués dans l'accueil des jeunes. Véritables leviers d'attractivité et de rayonnement des territoires, ils permettent à la population de s'approprier de façon originale leur patrimoine. Les bénévoles investis sur le chantier partagent avec elle leurs découvertes et vice-versa. Il n'est pas rare de voir des personnes plus ou moins âgées de la commune venir conter l'histoire des lieux aux jeunes bénévoles. D'autres, viennent par curiosité à la rencontre des bénévoles ou voir l'avancée des travaux. Chacun prend ainsi part au projet, en se sensibilisant à la préservation du patrimoine, à l'action citoyenne des jeunes et à l'ouverture culturelle offerte par l'internationalité des chantiers.

Pour les jeunes bénévoles, il s'agit d'acquérir des compétences induites à la préservation du patrimoine, de percevoir l'intérêt sur les plans économique, sociale et durable, et de prendre pleinement part à sa valorisation. C'est aussi l'occasion pour eux d'appréhender les métiers du bâti ancien et de l'artisanat, de (re)découvrir des techniques traditionnelles, de les valoriser et parfois de faire naître des vocations.

MONUMENTS HISTORIQUES ET SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES

Le terme de « Monument Historique » apparaît pour la première fois au cœur de la Révolution française en 1790. Il désigne alors les édifices et les lieux liés à l'art et l'histoire de France. En 1830, le poste d'inspecteur est créé par le ministère de l'intérieur et en 1834 cette mission est attribuée à Prosper Mérimée. Depuis la création en 1837 de la commission des Monuments Historiques c'est aujourd'hui près de 45 991 immeubles et 300 000 objets – dont plus de 600 orgues – qui sont classés ou inscrits au titre des Monuments Historiques.

Protégés au regard de leur intérêt patrimonial, architectural et historique, ces biens peuvent être inscrits ou classés, de manière totale ou partielle. Ils acquièrent alors un statut juridique et des obligations particulières régies par le Code du Patrimoine. Parmi celles-ci, la déclaration préalable des travaux à déposer auprès des Unités Départementales de l'Architecture et du Patrimoine ou de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, selon le type de protection du bien.

Une protection patrimoniale existe également pour le patrimoine architectural, urbain et paysager des territoires appelée Sites Patrimoniaux Remarquables. Défini comme étant « les villes, villages ou quartiers dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présente, au point de vue historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager, un intérêt public » le dispositif permet d'identifier clairement les enjeux patrimoniaux par un plan de sauvegarde et un plan de valorisation. En cas de travaux, ils sont également soumis à l'avis de l'ABF.

Constituées en maître d'ouvrage, les associations organisatrices de chantier tout comme les propriétaires publics/privés répondent aux obligations induites à la protection des monuments. Aussi, ces dernières ont tissé de forts liens avec les Architectes des Bâtiments de France (UDAP) et la conservation régionale des Monuments Historique en charge du suivi des travaux sur leur site ou dans les territoires.

Parallèlement, ces dernières se dotent d'un encadrement technique solide. Composé de bénévoles et d'artisans – choisis en lien avec spécificité des lieux et des besoins – ils permettent la transmission des notions de réglementation induite à la protection, des partis pris de restauration et leur raison – tel que le choix des matériaux – et des savoir-faire par l'expérimentation des diverses techniques.

CHÂTEAU DE MONTGILBERT XIII^e SIÈCLE - FERRIÈRES-SUR-SICHON (03)

Inscrit au titre des Monuments Historiques (1930)

Point-clef entre l'Auvergne, le Forez et le Bourbonnais, Montgilbert est vraisemblablement construit par la famille de Saint-Gérard vers 1250. Il connaît par la suite une succession de propriétaires dont la confiscation durant la guerre de Cent ans apportant des modifications importantes. Sous Louis XIV les propriétaires n'habitent plus que la cour, certaines parties du château tombent alors en ruine. Vendu en 1793 comme bien national, le château sert durant le XIX^e siècle de carrière de pierre aux habitants, accélérant sa ruine.

Depuis 70 ans, le projet technique vise la cristallisation de la ruine du château et la préservation de ses élévations avec pour finalité la stabilisation du bâti, l'évitement de sa dégradation, l'accessibilité et la compréhension du site notamment lors des fêtes estivales.

Techniques et savoir-faire : Réfection des niches des archères et des murs de parements, remaillage des maçonneries, coulinage de mortier, confection d'un cintre en bois pour arc.



CHÂTEAU DE MONTAIGU-LE-BLIN XIV^e SIÈCLE - MONTAIGU-LE-BLIN (03)

Inscrit au titre des Monuments Historiques (1926)

Construit au début du XII^e siècle, le château est un endroit stratégique pour défendre le Bourbonnais et la Couronne de France face aux comtés d'Auvergne et du Forez. Au fil des siècles, la forteresse subit de nombreuses transformations dues aux nouvelles techniques de guerre et à l'évolution du mode de vie. Devenu propriété privée, il est depuis 2011 géré par une association organisatrice de chantiers.

L'objectif majeur est de restaurer et mettre en valeur cette forteresse. La sauvegarde du château s'inscrit dans un projet plus vaste : développer des initiatives en faveur des jeunes, mettre en œuvre des formations aux anciens métiers et accueillir des manifestations culturelles. Le château abrite également une salle d'exposition permanente sur l'histoire du site.

Techniques et savoir-faire : piquer les joints au burin, massette et pic, s'assurer de la stabilité des pierres sommitales, jointoyer au mortier de chaux teinté, brosser les joints, équarrissage et taille de pierre, sécurisation et aménagement site, dévégétalisation.



AILE SUD, MAISON DES CHEVALIERS XII^e SIÈCLE - VIVIERS (07)

Site Patrimonial Remarquable (1982) et abords MH

La Maison des Chevaliers résulte d'un conglomérat de plusieurs habitations dont les plus anciennes datent de l'époque romane et arborent une façade monumentale renaissante. L'Aile Sud de la Maison des Chevaliers est la seule partie du logis qui ne soit pas classée au titre des Monuments Historiques (1984) malgré son bel escalier rampe sur rampe datant du XVI^e siècle. Le bâti a connu de nombreuses modifications jusqu'au XX^e siècle. Propriété communale, la Maison des Chevaliers fait l'objet d'un projet de réhabilitation d'envergure.

La réhabilitation de l'Aile Sud est réalisée par le Centre International Construction et Patrimoine avec pour finalité l'aménagement d'un gîte d'étape cycliste et un centre du patrimoine et de formation aux techniques anciennes. Dans ce cadre, le CICP accueille depuis 2014 des chantiers de jeunes bénévoles afin de retrouver et de restaurer le bâti ancien.

Techniques et savoir-faire : taille de pierre, réfection des ouvertures et des marches, piquetage d'enduit, jointoiement au mortier de chaux, arasement sol.



FORTS DE L'ESSEILLON - FORT VICTOR-EMMANUEL XIX^e SIÈCLE - AUSSOIS (73)

Classé au titre des Monuments Historiques (1991)

Construite par les rois de Piémont-Sardaigne pour se prémunir des invasions françaises, la « Barrière de l'Esseillon » se constitue de 5 forts portants chacun le nom d'un des souverains. Annexés à la France en 1860, les forts sont dépourvus de leur intérêt stratégique après la 2^e Guerre Mondiale et tombent dans l'oubli. Le Fort Victor-Emmanuel est le plus vaste de la chaîne fortifiée, il abrite dix bâtiments de casernements (1 500 hommes) et de services annexes reliés par un double système de circulation et réparti sur 100 mètres de dénivelé.

Depuis 1972, l'association des Forts l'Esseillon organise des chantiers de sécurisation du bâti et d'entretien du site afin de le rendre accessible et compréhensible. En lien avec la commune, le site accueille un jeu de piste, des dioramas et un centre d'histoire.

Techniques et savoir-faire : piquetage, dégarnissage partiel et rejointoiement, reprise de maçonnerie en pierre, encadrement portique en mélèze, enduits à pierre vue.



LES SITES CLASSÉS

Instituée par la loi du 21 avril 1906 et attachée à la protection des paysages, la politique des sites et monuments naturels permet la reconnaissance patrimoniale et la préservation des lieux dont le caractère exceptionnel justifie une protection de niveau national, et dont la conservation ou la préservation présente un intérêt général au point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque. Au fil des décennies, cette politique est passée du classement de sites ponctuels à celui de grands ensembles paysagers, d'une politique de conservation pure à une gestion dynamique des sites.

Cette reconnaissance patrimoniale s'est d'abord attachée à des éléments remarquables mais ponctuels, puis à des écrans ou des points de vue, à des châteaux et à leurs parcs, elle s'est peu à peu étendue à des espaces beaucoup plus vastes constituant des ensembles géologiques, géographiques ou paysagers.

Comme pour les monuments historiques, la loi sur la protection des sites et monuments naturels prévoit deux niveaux de protection : l'inscription et le classement.

Aujourd'hui en France l'on compte environ 2 700 sites classés et 4 500 sites inscrits, soit environ 4% du territoire national.

CHÂTEAU DES CORNES D'URFÉ XII^e SIÈCLE - CHAMPOLY (42)

Inscrit au titre des Monuments Historiques (1946)

Construit entre le XI^e et le XVI^e à plus de 900 m d'altitude, le Château d'urfé résulte des hostilités entre les différents seigneurs, lui donnant le rôle d'un château frontière. Aux mains de la famille d'Urfé pendant dix siècles, le château est aujourd'hui la propriété de la famille de Meaux depuis 1781. A la Révolution, le château est victime de vandalisme et tombe petit à petit en ruine.

Depuis 1979, l'association Renaissance d'Urfé œuvre à la sauvegarde et à l'accessibilité des vestiges avec la volonté de faire revivre l'esprit d'un lieu marqué par le temps. Au-delà des chantiers, le site accueille des visites, des animations culturelles, des concerts et des fêtes médiévales. Durant les chantiers d'été, le four est rallumé et donne lieu à la Fête du pain, très attendue.

Techniques et savoir-faire : réfection des murs de parement, piquetage et rejointoiement, fabrication d'un cintre et réfection de l'arc, consolidation de vestiges et stabilisation des pierres sommitales.



DU PATRIMOINE MONUMENTAL AU PETIT PATRIMOINE

Le petit patrimoine ou patrimoine vernaculaire s'oppose au patrimoine monumental dans une échelle de taille et non d'intérêt, sans dépréciation. Il est révélateur de caractéristiques géographiques et concerne l'habitat, les aménagements liés aux activités quotidiennes et/ou professionnelles, les édifices motivés par les croyances, rituels ou commémoration et toutes productions artistiques.

De la maison de maître à la ferme, des termes aux fontaines, de la cathédrale aux calvaires, le petit patrimoine est principalement inventorié en zone rurale et résulte de lieu de vie, d'héritage social et culturel et d'un mode de vie passé.

La restauration et la valorisation de ces patrimoines, dont les caractéristiques architecturales et matérielles sont en lien direct avec leur implantation géographique demandent également des connaissances et un accompagnement technique important. Si des types de patrimoine sont similaires aux différents milieux ruraux, les matériaux et leurs styles diffèrent. A travers la valorisation de ce patrimoine, c'est un territoire, un paysage, un savoir-vivre et un savoir-faire qui sont préservés et partagés aux générations d'après. Pour ces bourgs, il en va aussi de l'embellissement de leur cadre de vie auprès des premiers bénéficiaires que sont la population mais aussi auprès des touristes qui de plus en plus sont attirés par les vacances en nature.

PIGEONNIER SAINT-GERMAIN-LEMBRON (63)

Spécialement conçus et étudiés pour l'élevage de pigeons – ressource de viande importante – les pigeonniers permettaient aussi la protection des paysans et des troupeaux en cas d'intempéries. Présents sur toute la plaine du Lembron, les pigeonniers sont des éléments de patrimoine rural typique. A Saint-Germain-Lembron, ce dernier à longtemps été imbriqué dans un autre bâtiment dont la destruction a créé des dommages importants sur le bâti.

En 2022, la commune décide de restaurer le pigeonnier alors situé en périphérie du bourg, sur les limites de la première enceinte fortifiée et fait appel à l'association Concordia avec pour volonté d'en faire un lieu de vie pour les habitants. Ce projet s'inscrit dans une politique de revalorisation du patrimoine communal.

Technique et savoir-faire : dévégétalisation des façades, piquetage de l'enduit (massette et burins) et rejointoiement des façades au mortier de chaux, brossage et étanchéification de l'acrotère.



HAMEAU DU VIEL AUDON BALAZUC (07)

Niché au flanc d'une falaise et en bord de l'Ardèche, le hameau du Viel Audon est un lieu idéal de vie et d'activité humaine pendant des siècles. Pourtant dans un mouvement d'exode économique, il est abandonné par sa population au début du XIXe siècle. Puis, dans les années 70, un groupe d'amis découvre le hameau en ruine et décide de lui redonner vie en le reconstruisant pierre par pierre dans le cadre de chantiers collectifs.

Derrière la restauration du hameau, le projet d'en faire un lieu où le « faire-ensemble » dans le respect de l'autre et de son environnement sont maîtres mots. Le lieu accueille aujourd'hui une ferme et un jardin pédagogique, un gîte d'étape, plusieurs associations œuvrant dans les champs de l'EEDD, de la formation et de la culture.

Technique et savoir-faire : réfection des terrasses en pierre sèche, reprise de murs de parements, travail du bois, maçonnerie de murs et d'arases, taille de pierre, rejointoiement, réfection/fabrication d'escalier en bois ou pierres.



TERRASSE DE LA MAISON CURIALE BIVIERS (38)

La Maison curiale de Biviers se trouve à proximité de l'église, de l'ancien cimetière et d'un bâti historique constitué d'un prieuré – autrefois maison forte –, de plusieurs maisons de maître, fermes et granges construites à partir du XVe siècle, donnant au site un intérêt patrimonial fort. Les terrasses se trouvent devant le presbytère et maintenaient le terrain très en pente par endroit.

Inscrite dans un projet communal de restauration et de revalorisation du patrimoine, la réfection des terrasses a été confiée à l'Université Rurale Montagnarde et à ses chantiers de bénévoles. Il s'agit alors de défricher, de restaurer les terrasses et de créer un cheminement. Une remise en vigne est prévue en partenariat avec une école horticole permettant ainsi de redonner au lieu sa fonction première et de le faire vivre devenant ainsi terrain d'apprentissage et de formation.

Techniques et savoir-faire : taille de pierre, maçonnerie des murs, mise en œuvre d'un transport de pierre de taille sur un traineau traditionnel (greppa) tracté par un cheval.



CHÂTEAU FORT DELPHINAL XIV^e SIÈCLE - SAINT-LAURENT-DE-MURE (69)

Le château résulte de l'occupation du prince du Dauphiné en duché savoyard, qui en 1314 entreprend sa construction pour contrecarrer les plans du comte de Savoie. Au XVe siècle, les habitants sont en proie aux pillages et sont alors autorisés à construire leurs maisons dans l'enceinte : un village se développe alors autour du château. La forteresse endommagée à la fin du XVIe siècle devient en 2009 propriété de la commune. Aujourd'hui, le site conserve son enceinte, ses deux tours dont le donjon, et sa tour-porte ainsi que des éléments architecturaux défensifs.

A travers l'entretien, la sécurisation et la restauration du site, la commune souhaite utiliser ce lieu comme lieu culturel et de vie pour les habitants.

Technique et savoir-faire : dévégétalisation et démoussage, nettoyage du site et terrassement, refichage des pierres et remontage d'assise, rejointoiement, blocage, rocaillage et glacis.



DU PATRIMOINE BÂTI AU PATRIMOINE NATUREL

Comme vu précédemment, la notion fondamentale de « Patrimoine naturel » apparaît au début du XXe siècle, avec les sites classés, elle permet notamment d'étendre la sauvegarde et d'instaurer comme pour les MH un double niveau de protection.

Cette notion ouvre la voie à la préservation et la valorisation des espaces naturels, des paysages et de leurs spécificités.

Selon l'UNESCO, le patrimoine naturel désigne les spécificités naturelles, les formations géologiques ou de géographie physique et les zones définies qui constituent l'habitat d'espèces animales et végétales menacées, ainsi que les sites naturels présentant un intérêt sur le plan scientifique, dans le cadre de la conservation ou en terme de beauté naturelle. Il comprend notamment les aires naturelles protégées privées ou publiques, les jardins botaniques, les habitats naturels, les réserves, les parcs...

En 2023, 29% des chantiers de jeunes bénévoles réalisés répondent d'une thématique environnementales. Parmi eux, 78% portent sur la valorisation des espaces naturels et des espèces. Au vue des urgences environnementales et des valeurs solidaires des associations de chantiers, cette proportion tend à s'accroître dans le temps. Ces dernières s'entourent par ailleurs de professionnels pour mener à bien ces projets : écogardes, LPO, guide de montagne...

LUTTE CONTRE LES PLANTES INVASIVES VALLON PONT D'ARCC (07)

Réserve Naturelle des Gorges de l'Ardèche (1980)

La RNGA s'étend de part et d'autre du canyon de l'Ardèche sur 22 kilomètres, couvrant une superficie de 1950 hectares. Elle offre un paysage de forêts, falaises, cavités et rivières où s'exprime une biodiversité riche et fragile. Sous une apparente aridité, les milieux naturels abritent une étonnante diversité : végétation des sols calcaires, insectes, reptiles, rapaces et chiroptères adeptes des grottes, cavernes, parois rocheuses et abords de l'Ardèche.

L'objectif de ce chantier était la lutte contre l'Ailante glanduleux (*Ailanthus altissima*), sur la « Montagne de sable ». Cette espèce invasive occupe notamment la niche écologique de ce biotope très particulier appelé « pelouse psammophile » à fort enjeux de biodiversité. Agir pour conserver les zones sensibles de la réserve maintient tant la biodiversité que l'intérêt touristique du site.

Techniques et savoir-faire : reconnaissance des plantes et technique d'arrachage, connaissance du biotope.



LA MERIGUE PAYZAC (07)

Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche (2001)

Le classement du PNR des Monts d'Ardèche est à l'initiative des castanéiculteurs qui souhaitent alors concilier dynamique agricole, promotion du tourisme et préservation du patrimoine naturel. Aujourd'hui, le parc compte 150 communes, 228 000 hectares, 253 espèces rares ou menacées, 53 Géosites Unesco, 5 ADP et 24 maisons et musées. Le parc accompagne de plus en plus de projets d'habitants et d'associations dans le champ de l'éducation à l'environnement, sensibilisant chacun au réchauffement climatique et au mode de vie plus durable.

Voulu comme lieu d'expérimentation, La Merigue sert de support pédagogique à différentes actions. En perpétuelle transformation, le lieu accueille des chantiers portant sur le petit patrimoine, sur la création paysagère et consiste en la remise en vie d'un lieu le plus autonome et respectueux de l'environnement possible.



Techniques et savoir-faire : charpente, couverture et lauze, pierre sèche, enduit de terre, taille de pierre, gestion forestières, faïsses, jardin en permaculture.

CHAPELLES DE SAINTE THÈCLE ET DE NOTRE-DAME DES NEIGES VALLOIRE (73) – BONNENUIT (73)

Massif des Alpes

Valloire compte 17 chapelles, réparties le long de la vallée depuis le col du Télégraphe jusqu'à Bonnenuit. A l'époque chaque hameau veut posséder sa propre chapelle, permettant à la population de se réunir pour les diverses célébrations. Les chapelles sont en majeure partie visitables uniquement d'extérieur et longent pour certaines les sentiers de randonnée.

Véritable lieu de vie, les chapelles en zone montagneuse représentent un patrimoine important, tant numéraire que populaire, offrant le plus souvent de beaux points de vue. La commune de Valloire onne pour ses pistes de ski a souhaité au travers de ce chantier revaloriser son patrimoine bâti historique. Au programme des travaux : matérialisation d'un sentier, travaux d'embellissement pour la chapelle de Sainte Thècle et travaux sur le dallage pour celle de Notre-Dame des neiges.



Techniques et savoir-faire : piochage et démolition, ponçage des murs, dévégétalisation du dallage, réfection du dallage endommagé.

PATRIMOINE TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE

Le patrimoine technique est la part de cette culture conservée dans un but de transmission aux générations futures. Il s'agit d'un patrimoine issu du quotidien des sociétés productives : produit par des entreprises, des artisans, des individus spécifiquement identifiés qui détiennent un ou plusieurs savoir-faire, une ou plusieurs recette et objet, qu'eux-mêmes ou d'autres décident de conserver, protéger et valoriser.

Il se compose ainsi d'éléments matériels et de données immatérielles qui organisent le système technique, donnent une forme de cohérence au rassemblement d'objets matériels de diverses natures ou permettent d'utiliser les outils et les matières.

Les objets deviennent des sémiophores, perdant tout valeur économique au profit d'un caractère symbolique.

Il regroupe des objets variés dont la caractéristique commune est d'être porteurs d'un discours technique.

Le patrimoine technique est souvent associé au patrimoine scientifique et parfois industriel, tous les trois en lien.

PRESSE LITHOGRAPHIQUE TYPE VOISIN XIX^e SIÈCLE - SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE (03)

Procédé d'impression utilisant un crayon gras et une pierre calcaire, la lithographie s'impose au XIX^e siècle comme le moyen privilégié de reproduction des images, notamment dans la presse. Plus simple à mettre en œuvre que la gravure sur pierre ou sur cuivre, cette technique séduit et devient prédilection des caricaturistes. Face à la censure, la lithographie peine à alors à se faire une place aux beaux-arts, même si des artistes tels que Delacroix ou Géricault y voyaient la possibilité d'un art à la fois original et populaire.

En 1988, Saint-Pourçain-sur-Sioule se voit confier une presse lithographique de type Voisin. En 1990, Archiclassique entreprend de faire vivre cette presse et organise chaque été des chantiers collectif d'initiation, permettant à chacun de réaliser son propre tirage.

Techniques et savoir-faire : dessiner sur pierre, acidifier et encreur la pierre, réaliser les tirages, les retravailler puis les exposer.



ARCHÉOLOGIE EXPÉRIMENTALE ET ARCHÉOSITE

Les archéosites sont des lieux d'études et de transmissions – culturel et pédagogique – permettant de garder vivace la mémoire d'un patrimoine millénaire. Destinés à diffuser auprès du grand public des connaissances relatives à l'archéologie, les archéosites permettent de découvrir l'histoire autrement - reconstitution de parties d'ensembles architecturaux et des habitats avec les techniques de l'époque – et s'inscrivent dans une démarche d'archéologie expérimentale.

L'archéologie expérimentale est une discipline visant à reconstituer l'usage et le mode de fabrication des vestiges archéologiques à travers l'expérimentation. Il s'agit de participer à la connaissance du passé au-delà des limites de la recherche et de la déduction, de permettre de confirmer ou d'infirmer des hypothèses relatives aux modes de construction et de vie d'une civilisation. Basée sur des traces existantes, une approche méthodologique et des protocoles d'expérimentation, l'archéologie expérimentale ne peut être comparée aux reconstitutions historiques.

RANDA ARDESCA SAINT-ALBAN-AURIOLLES (07)

Archéosite époque gauloise

A Randa Ardesca, le chantier propose à toutes et tous de prendre part à la reconstruction collective d'un village gaulois, avec pour thème de travail l'archéologie expérimentale et l'histoire vivante. Le premier thème, fait travailler, construire des maisons et des ateliers de travail avec les outils et les techniques existants au Ve siècle av. JC en Gaule du Sud et transmettre les gestes et le savoir lié à l'histoire et aux constructions aux bénévoles. Le second thème est une technique pédagogique d'approche lors des chantiers d'été où tous adoptent le mode de vie de l'époque et sont costumés. Les chantiers permettent d'avancer dans la construction d'un oppidum, village fortifié gaulois du Ve siècle av. JC.

Technique et savoir-faire : Ensemble des travaux réalisés avec des outils d'époque et matériaux bruts façonnés par l'homme. Atelier de la forge, du verrier, de la fabrication des briques en terre paille, atelier du potier, travail du bois. Par exemple la toiture en bardeau de bois : fabrication des bardeaux, des clous puis de la couverture végétale (couture).



PATRIMOINE IMMATÉRIEL

Le patrimoine immatériel comprend les traditions ou les expressions vivantes héritées comme les traditions orales, les arts du spectacle, les pratiques sociales, rituels et festivités, connaissance et pratique la nature, l'univers et l'artisanat traditionnel. Il est un facteur important du maintien de la diversité culturelle.

FESTIVAL CREST JAZZ CREST (26)

Depuis 1976, l'association Crest Jazz promeut, diffuse et sensibilise à la musique jazz au travers de nombreux événements qu'elle organise toute l'année sur le territoire de la Vallée de la Drôme. Parmi ceux-ci, le Festival de Jazz réalisé avec le soutien de la commune, représentant environ 30 concerts et 8 000 spectateurs. Accueillant chaque année des têtes d'affiche toujours plus prestigieuses, le festival Crest Jazz permet la démocratisation de la musique Jazz en milieu rural.

Technique et savoir-faire : appréhender toute la logistique induite à la mise en place d'un festival, (re)découverte de la musique Jazz.



FESTIVAL DE TROUBADOURS ET SALTIMBANQUES SOUVIGNY (03)

Depuis plus de 25ans, le bourg de Souvigny retrouve pendant neuf jours son éclat d'antan : échoppes artisanales, bal médiéval, tavernes, banquet-spectacle, ateliers de métiers anciens, campement de vie. Les rues accueillent les troubadours, les saltimbanques et de nombreuses troupes pour des spectacles artistiques en tout genre.

Au-delà des animations de rues, l'histoire médiévale de la commune et son patrimoine sont notamment mis à l'honneur lors de la « balade médiévale » qui permet de revivre le pèlerinage permettant au XIIe siècle de se rendre aux tombeaux de Saint-Mayeul et Saint-Odilon.

La foire de Souvigny est un vrai rendez-vous culturel pour le territoire et les amateurs médiévistes. Les jeunes de chantier participent ainsi à cette animation locale : mise en place du festival, conduite et clôture.

Technique et savoir-faire : logistique propre à la mise en place d'un événement culturel, connaissance culturelle et historique de la vie locale, valorisation du patrimoine.



ET EN DEHORS DES TRAVAUX

Les chantiers allient réalisation de travaux utiles à la communauté, vie collective et découverte du territoire d'implantation. Il s'agit alors pour les bénévoles de chantier d'appréhender et de découvrir la culture locale, son terroir et son histoire au travers de rencontre avec la population locale, d'artisans d'art, de professionnel mais aussi de visite de sites patrimoniaux

Les communes et le tissu associatif local sont souvent mis à contribution dans cette découverte, certains facilitent les entrées dans des lieux habituellement payant à la visite, d'autres organisent des visites guidées et se mobilisent pour amener les jeunes bénévoles aux événements culturels ou sur les sites les plus proches.

Outre la découverte de la région par les bénévoles de chantiers, c'est aussi l'ouverture de la population à d'autres cultures qui est permise. En effet, les chantiers de bénévoles regroupent généralement des équipes de 8 à 14 jeunes âgés de 14ans et plus, aux diversités culturelles et sociales. Cette découverte est favorisée lors des temps informels du chantier : activités en lien avec la population, repas chez l'habitant, pot d'accueil en mairie. Les associations ont par ailleurs l'habitude d'organiser des Journées Portes Ouvertes sur leur chantier ou des « repas internationaux ». Organisés généralement en fin de chantier afin de faciliter la



rencontre. Ces événements permettent aux bénévoles de montrer le résultat des travaux à la population, de leur en expliquer les étapes et les techniques, mais aussi de partager un temps convivial en invitant et en cuisinant pour les habitants des plats typiques de leurs pays d'origine.

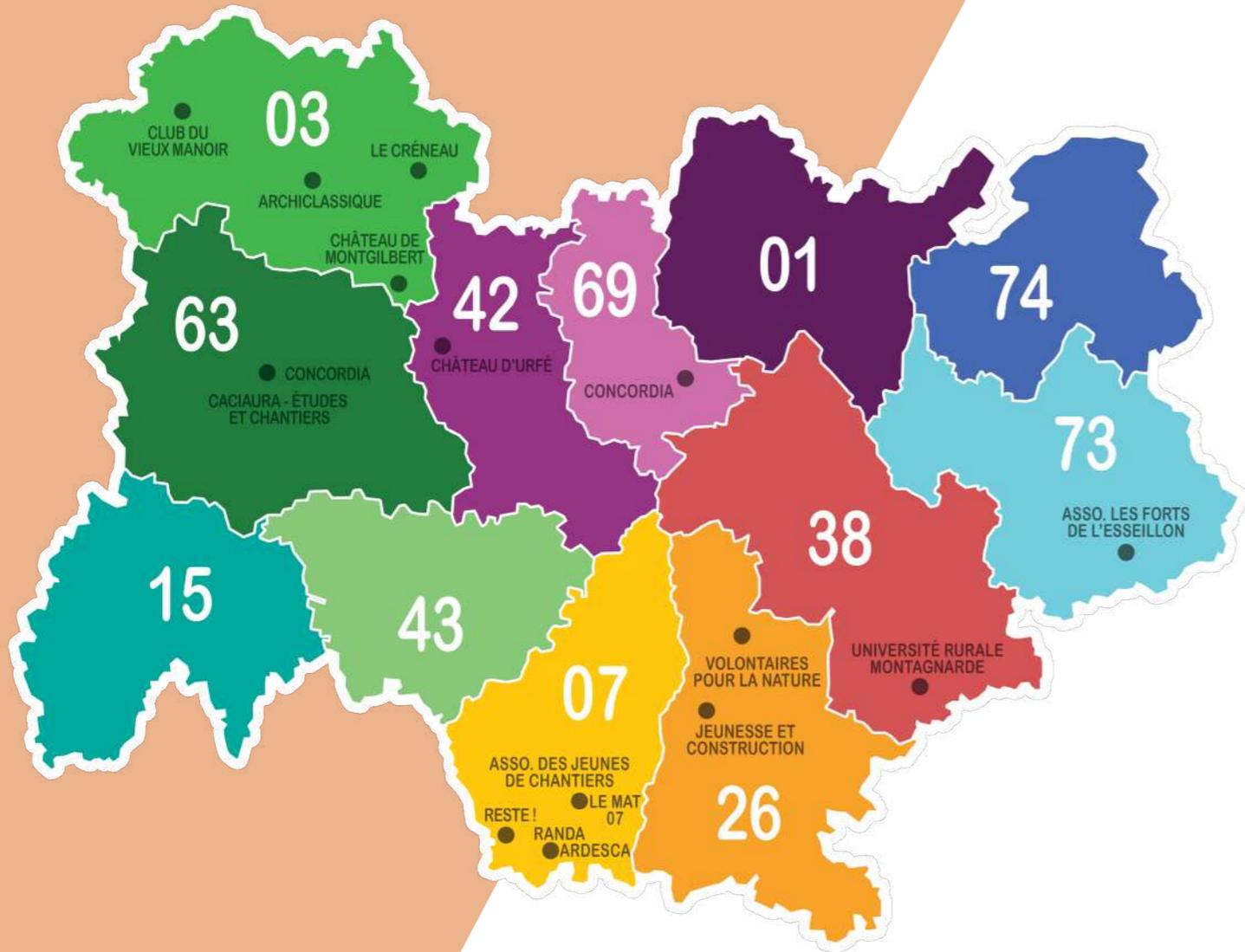
ET EN DEHORS DES CHANTIERS

Certaines associations de chantier disposant de leur propre site organisent tout au long de l'année des ateliers, stages techniques, visites et animations afin de faire vivre le lieu en dehors des chantiers. Certaines devenues ressources sur leur territoire, sont parfois sollicitées dans le cadre de la gestion du patrimoine.

Enfin, l'Ecole Pratique du Patrimoine du Club du Vieux Manoir forme depuis 1966 les encadrants de leurs camps-chantier. Lors de chaque session (Toussaint) des professionnels du patrimoine et de l'animation se donnent pour objectif de former les jeunes encadrants aux techniques de restauration du patrimoine, à l'animation de monument ainsi qu'à l'encadrement de groupe et à la transmission de savoirs et de compétences à des jeunes bénévoles.



Les associations porteuses de projets en Auvergne-Rhône-Alpes



Union régionale REMPART Auvergne-Rhône-Alpes

Archiclassique

06 87 01 25 32 / archiclassique@orange.fr

Asso. de Montgilbert

06 61 04 88 05 / montgilbert@rempart.com

Château d'Urfé

06 99 73 20 49 / chateaudurfe@gmail.com

Asso. Les Forts de l'Esseillon

06 33 91 17 25 / mail@esseillon.fr

Université Rurale Montagnarde

04 76 30 41 71 - 06 82 58 08 94

universiteruralemontagnarde@gmail.com



RESTe!

06 89 74 88 58 / contact@asso-reste.fr



RANDA ARDESCA, Helviorum

06 40 21 02 14 / archeosite07@gmail.com



Volontaires pour la Nature

04 75 72 16 15 / info@apasdeloup.org



Association Jeunes de Chantier

07 61 43 22 18 / chantier@levielaudon.org



CACIAURA, Projet Etudes et Chantiers

04 73 31 50 49 / caciaura.chantiers@gmail.com



Concordia

Délégation Auvergne : 04 73 90 65 66 / auvergne@concordia.fr

Délégation Rhône-Alpes : 04 72 60 97 56 / rhone-alpes@concordia.fr



Jeunesse et Reconstruction AURA

06 07 34 79 33 / jeunesse.reconstruction26@gmail.com



Le Créneau, Solidarité Jeunesse

04 70 99 60 35 / dr@creneausolidarites.com



Le Club du Vieux Manoir

03 44 72 33 98 / contact@clubduvieuxmanoir.fr



Le Mât 07

04 75 37 73 80 / kevin.robot@levielaudon.org

06 79 40 18 05 / marie.simonchaussy@orange.fr



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation académique à la jeunesse,
à l'engagement et aux sports.
Direction régionale des affaires
culturelles.

- Cotravaux Auvergne-Rhône-Alpes : 07 52 05 42 25 - cotravauxaura.cm@gmail.com
- Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports , Stéphane BOMBRUN
drajes-mobilite@region-academique-auvergne-rhone-alpes.fr
- Direction Régionale des Affaires Culturelles, Gilles SOUBIGOU - gilles.soubigou@culture.gouv.fr